

BULLETIN D'INSCRIPTION



Formation organisée par l'association ARISTOTE

Le 29 septembre 2026

Remplir une fiche par personne



Sujet : Sensibilisation au règlement européen sur l'IA (RIA) / impact IA

Lieu : Chez DSI Group, 7 rue Léonard de Vinci, 91300 Massy

Responsable de Formation

Nom Prénom
Société
Adresse
Tél Email

Participant

Civilité Nom Prénom
Fonction
Société
Adresse
Tél Port Email

Adresse de facturation si elle est différente

Nom/Prénom
Société
Adresse
Tél Email

Chaque participant recevra par mail une convocation lui donnant toutes indications sur l'organisation matérielle.

Tarifs :

PRIX H.T. 600 €
TVA 20 % 120 €
TOTAL T.T.C. 720 €

Date :

Signature :

☐ demande d'attestation de présence

☐ règlement joint

☐ règlement par chèque à l'ordre d « Association ARISTOTE » ou par virement bancaire à réception de facture, celle-ci tenant lieu de convention de formation simplifiée

ARISTOTE : Association Loi de 1901.

Siège Social CEA/DSI/STC CEA Saclay 91191 GIF SUR YVETTE.

Secrétariat : Aristote, c/o École Polytechnique; 91128 Palaiseau Cedex

Tél : 01 69 33 99 66 / Port : 07 72 33 67 17 / Messagerie : secretariat@association-aristote.fr

Aristote : SIREN: 380 286 948 / SIRET: 380 286 948 00027 / N° déclaration DIRECCTE IDF 11910685291

INFORMATIONS GENERALES

Modalités d'inscription

Retourner le bulletin rempli et signé avant le 15 septembre 2026, à l'adresse suivante :

Mme Katia CASTOR
Association ARISTOTE
École Polytechnique
91128 PALAISEAU CEDEX

Envoyer un mail de préinscription à secretariat@association-aristote.fr avec vos coordonnées détaillées. Le nombre de places étant limité, les priorités seront basées sur l'ordre de réception de ces préinscriptions.

Chaque participant recevra une convocation lui donnant toutes les indications nécessaires sur l'organisation matérielle. Une copie de cette convocation sera adressée au signataire de l'inscription, accompagnée de la facture correspondante.

En cas d'annulation non compensée par un remplaçant au 15 septembre 2026, 100 % du montant de l'inscription sera facturé.

Les absences ne donnent lieu à aucune réduction.

Frais d'inscription

Le règlement doit accompagner le bulletin d'inscription ou parvenir à réception de facture (chèque à l'ordre de « Association Aristote », ou virement bancaire (IBAN : FR76 3000 4008 8600 0042 1466 411)).

Les frais d'inscription incluent la participation aux cours et l'ensemble de la documentation., du café et le buffet du midi.

La facture envoyée tient lieu de convention de formation professionnelle simplifiée.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

L'association ARISTOTE se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation au plus tard le 20 septembre 2026 si le nombre de participants est insuffisant (inférieur à 4) pour assurer son bon déroulement ou pour des circonstances exceptionnelles.